

MAIRIE DE PRUNIERES

Le Plantas – 4 place de la mairie

05230 PRUNIERES

Téléphone : 04.92.50.65.89

Email : contact@prunieres.fr

Web : www.prunieres.fr



Formulaire de demande de participation financière à la carte d'abonnement annuel des transports scolaires

Aide financière de 50 % du reste à charge des familles sur l'achat d'un abonnement annuel au transport scolaire. Cette aide est attribuée par enfant à charge et sur demande des familles formulée par écrit chaque année auprès des services de la Mairie.

Conditions :

- ⇒ La résidence de l'enfant doit être située à plus d'un kilomètre de l'arrêt de car scolaire le plus proche.
- ⇒ L'enfant ou les enfants doivent avoir été recensés dans le cadre de l'obligation de recensement scolaire annuel auprès de la Mairie.

Pièces à présenter :

- ⇒ Courrier de demande de participation financière au transport scolaire daté et signé indiquant la domiciliation et les noms et prénoms des enfants concernés.
- ⇒ Attestation que la résidence de l'enfant se situe à plus d'un kilomètre d'un arrêt de car situé sur la Commune.
- ⇒ Attestation de non-perception d'aides sociales ou financières pour le transport scolaire des enfants.
- ⇒ Justificatif de paiement d'un abonnement annuel au transport scolaire pour chaque enfant pour lequel l'aide est sollicitée.
- ⇒ Relevé d'identité bancaire pour le versement de la participation.

Modèle d'attestation

Je soussigné Madame/Monsieur (nom/prénom), résidant (adresse)

Atteste que la résidence mon/mes enfant(s) nom-prénom des enfants dont j'ai la charge est située à plus d'un kilomètre d'un arrêt de car scolaire ;

Supprimer la mention inutile

- ☐ Atteste ne pas percevoir d'autres aides sociales et financières pour la prise en charge du transport scolaire de mon/mes enfants.
- ☐ Atteste percevoir la somme de euros à titre d'aide pour le transport scolaire de mon/mes enfants.

Signature des parents

Protection des données : Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement uniquement destiné à l'instruction des demandes d'aides financières à l'achat d'un abonnement annuel de transport scolaire et au respect de l'obligation légale de recensement scolaire. La base légale est la mission d'intérêt public et l'obligation légale en vertu de l'article L131-6 du code de l'éducation. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) du 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation et d'effacement en cas de motifs légitimes. Pour en savoir plus, contactez notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante : contact@prunieres.fr Vous pouvez également déposer une réclamation auprès de la CNIL <https://www.cnil.fr/fr/adresser-une-plainte> ou par voie postale : CNIL - Service des plaintes - 3 Place de Fontenay - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07